

**2<sup>e</sup> CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021**  
**11 novembre 2020, 18h30**

1.	<b>Présences et vérification du quorum par la direction</b>
	Nous avons quorum, plus de la moitié des parents sont présents ainsi que le nombre de membres total requis.
2.	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>
	<p>François-Olivier Martin propose d'ajouter la question de la représentation-ratio de fille/garçon au secondaire à l'ordre du jour. Marysol Rouzier propose de l'ajouter au point 7.5</p> <p>Point 7.6 : formation obligatoire du CE          Proposé par Ulrich Habay          Appuyé par Anouska Therrien</p> <p>PV du CE du 14 octobre 2020 : à noter que Julie Dumontet était présente.          Proposé par Julie Dumontet          Appuyé par François-Olivier Martin</p>
3	<b>Période réservée au public</b>
	<p><b>3.1 Proposition de dépôt de projet</b>          Pas de commentaire</p>
4.	<b>Rapport du conseil des élèves</b>
	<p>Léonie explique la difficulté à rassembler que ce soit pour le conseil des élèves ou pour l'AG, parce que fait via Team.          Léon confirme</p>
5.	<b>Rapport de la technicienne et des éducateurs en service de garde</b>
	Pas de commentaire
6.	<b>Rapport des comités</b>
	<p><b>6.1 Création des comités du Vitrail</b>          Les consultations ont eu lieu. Quelques comités ont été lancés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comité admission : se réunit pour le tirage au sort la semaine prochaine</li> <li>Comité communication</li> <li>Comité racisme systémique</li> <li>Comité jardin</li> <li>Comité anglais</li> <li>Comité vivre ensemble : première rencontre le 25 novembre prochain</li> <li>Comité bibliothèque : quel avenir en raison des circonstances ?</li> <li>Comité coéducation</li> </ul> <p>Il est toujours possible de se joindre à un comité</p>

	<p>Virginie Paquin de l'OPP fait un retour sur la 2e rencontre qui a eu lieu la semaine dernière. Une question s'est posée : celle du budget. Y en a-t-il un ? À quelle hauteur ?  Maryvonne répond que 50 dollars vont être déposés dans le budget  Possibilité d'offrir une formation aux parents de la communauté concernant les plans d'intervention. La CSSDM en propose.  Ulrich demande si elle est offerte en ligne et gratuite.  Maryvonne explique que la CSSDM propose en effet des formations. Elle va regarder ce qui serait pertinent et pourrait être proposé.  La question se pose de savoir s'il y aurait un plan de formation en continuité des formations proposée antérieurement (CNV...)  Marysol Rouzier propose d'ajouter un point au point 7 travaux administratifs du conseil qui serait : 7.5 :suivi de l'OPP  Proposé par Marisol Rouzier  Appuyé par Ulrich Habay  Albane soulève la question de la visibilité de l'OPP sur le site internet du vitrail. Maryvonne explique qu'une refonte du site est en cours. La mise à jour pourra être demandée une fois cette refonte terminée.</p> <p><b>6.2 Proposition de mandat et reddition de compte</b>  Marysol Rouzier propose une reddition de compte des comités aux 2 mois sauf demande exceptionnelle.  Estelle Morisse propose une alternance pour alléger chaque rencontre. Maryvonne propose d'ajouter les comités coéducation, Vivre-Ensemble, Racisme systémique de façon statutaire  Ulrich Habay propose que le comité coéducation se mette en lien avec les autres comités avant l'édition de l'ordre du jour pour qu'ils soient ajoutés s'ils ont une demande ou un point à proposer.  Albane Marret propose que les membres du REPAQ fassent un retour de leurs réunions pour une remontée de l'information</p> <p>Maryvonne propose de rencontrer de façon mensuelle les Comités coéducation, Vivre-Ensemble et Racisme systémique de façon statutaire. Albane propose d'ajouter nos parents représentants au REPAQ.  Ulrich propose d'ajouter le comité communication durant la rédaction de leur plan</p>
7.	<b>Travaux administratifs du conseil</b>
	<p><b>7.1 Retour sur la période du public</b>  Sans objet</p> <p><b>7.2 Règles de régie interne</b>  Maryvonne soulève que dans la régie interne il est spécifié :</p>

« Si des membres du CÉ considèrent que le sujet et la prise de décision requièrent des réflexions plus approfondies, ils peuvent demander (à l'intérieur du délai de 48 heures) que la séance par courriel soit suspendue et que l'objet de celle-ci soit discuté lors d'une séance ordinaire ou extraordinaire. La présidence du CÉ ou la direction acquiesce à cette demande **lorsque deux membres** l'expriment dans le délai prévu. »

Maryvonne demande si on change ce chiffre considérant que le CE est plus gros.

Considérant que ce nombre ne met personne mal à l'aise, il est décidé de le conserver.

Maryvonne note qu'il manque le rôle de la vice-présidence, qui serait :

*« Remplace le président en cas d'absence. Si le vice-président est également absent, ce sont les membres éligibles au poste de président qui désigne une personne pour exercer les pouvoirs et fonctions du président. (Article 60, de la LIP) Contresigner les procès-verbaux du CÉ avec le président et la direction .»*

Question de François-Olivier Martin quant à la tenue du CÉ en cas d'absence du président **et** vice-président. Maryvonne répond que si on a quorum le CÉ se tient malgré ces deux absences.

Adoption de la régie interne proposée par Ulrich Habay, appuyé par Estelle Morisse

### **7.3 Processus admission 21-22**

Les demandes ont été reçues : entre 60-70 pour la maternelle

Une soixantaine pour le secondaire

Maryvonne annonce que cette année sur 15 élèves : 9 montent au secondaire, 1 en plus à confirmer.

Les lettres de confirmation pour les fratrices ont été envoyées

### **7.4 Fondation du Vitrail**

Virginie Paquin pose la question :

Est-ce que l'on maintient la fondation qui avait historiquement été créée sans que ce soit exclusivement réservé au vitrail (levées de fonds pour des projets alternatifs...) ?

Le CA est actuellement constitué d'elle, Roger et monsieur Caouette. Elle est maintenue administrativement, ce qui engendre des frais chaque année. Se pose la question de la fondation de la CSSDM.

Maryvonne nous explique que la fondation de la CSDM n'existe plus. Elle a été remplacée par la *fondation pour les élèves de Montréal*.

Cette dernière est une fondation « clef en main », qui prend 3% de frais de gestion pour s'occuper des levées de fond.

Elle propose de la pub sur internet et réseaux sociaux, émet les reçus d'impôt... Leurs outils sont déjà faits.

Marysol Rouzier demande si on est 100% décisionnel de l'argent amassé. Réponse : oui sauf les 3%.

Actuellement les fonds amassés sont versés dans le fond 4.

	<p>Maryvonne propose d'attendre le prochain CE pour prendre une décision.</p> <p>Aurélié Dumas demande si un appel au REPAQ serait possible pour savoir si d'autres écoles alternatives font appel à ce nouveau fond et auraient un retour à nous faire. Estelle propose de se donner un mois pour sonder si des parents seraient intéressés à intégrer le CA.</p> <p>Marysol Rouzier propose que Virginie et Maryvonne rédigent un document pour présenter les avantages et désavantages de chaque option. Anouska Therrien appuie.</p> <p><b>7.5 Représentation du ratio de fille/garçon au secondaire :</b> 2 Filles 6 garçons pour 2021-2022 sur les élèves connus du primaires passants l'année prochaine au secondaire. Marisol Rouzier propose un report de point pour le prochain CE qui poserait le cadre légal de ce que l'on peut faire ou non. Philippe Savard soulève que ce n'est pas tant au moment du recrutement que le pb se pose, mais que l'on constate plus de départ de filles que de garçons. Le point est reporté au prochain CE.</p> <p><b>7.6 Formation obligatoire du CE</b> Ce point est reporté au prochain CE.</p> <p><b>7.7 Demande de l'OPP</b> -Formation pour les plans d'intervention Maryvonne Rouzier propose de regarder ce qui est offert par la CSSDM -Plan de formation CNV : Comité vivre ensemble Première rencontre prévue le 25 novembre Mise à jour du site web : vu précédemment (point 6.1)</p>
8.	<p><b>Suivi du plan d'action 2020-2021</b></p>
	<p><b>8.1 Ajustements au contexte de pandémie</b> Les 4-5 et sec3 sont en alternance école-maison. Les élèves trouvent cela difficile ainsi que l'équipe école.</p> <p><b>8.2 Accompagnement et formation des nouveaux employés</b> Ils continuent à s'approprier les différentes plateformes</p> <p><b>8.3 Mise en œuvre du projet éducatif</b> Les fonctions exécutives : des ateliers hebdomadaires ont lieu dans les 3 niveaux du primaire. La neuropsychologue et l'équipe ont élaboré le plan de formation Pour le secondaire : reporté</p>

Un sursis est accordé pour finaliser le PE en raison de la pandémie, nous avons jusqu'en 2023 au lieu de 2022.

#### **8.4 L'école au parc**

« L'école dehors » : sortie faite pour la classe des verts, une seconde est prévue pour les oranges et verts.

Conférencier : Jérémie Bellaire (conférencier) va faire une conférence auprès des élèves

Achat d'équipement de plein air :

Un problème se pose : la pénurie d'équipement chez les différents fournisseurs. Un appel sera lancé à la communauté.

#### **8.5 Plan de lutte contre l'intimidation**

Pour le primaire et secondaire des ateliers sont faits : retour sur le confinement du printemps, le sentiment de sécurité ou d'insécurité, l'école à distance, image renvoyée aux enfants ayant attrapé la COVID.

Ces ateliers ponctuels seront réalisés tout au long de l'année.

Estelle Morisse demande comment sont nommés ces ateliers aux enfants. Maryvonne propose que l'intitulé des ateliers soit intégré à l'horaire de la semaine.

Roch et Valérie ont reçu une formation sur les troubles anxieux qu'ils soient diagnostiqués ou ponctuels.

Qu'est ce qu'on met en place quotidiennement en classe pour éviter que ces situations soient exacerbées par le contexte social etc... ? Pour le moment il n'existe qu'un protocole (quelqu'un se fait intimider, voici la réaction à mettre en place)

Le 9 décembre prochain : atelier pour les sec 1 et mars-avril 3-4-5 à la maison Lapointe (sur les dépendances...)

#### **8.6 Clarification du modèle pédagogique**

Sur pause en ce moment

#### **8.7 Création d'un plan de communication**

Rencontre prévue avec la maman de Léonie : idée d'une infolettre regroupant les infos des différents comités qui serait transmise à la communauté.

Besoin identifié : fluidité de transmission de l'information

#### **8.8 Création de la structure participative**

Aucun parent ne s'est inscrit dans ce groupe de travail. Les autres comités vont être consultés pour avoir un feedback des parents là-dessus.

	<p>Question de Maryvonne : qui lance le Comité racisme systémique ?</p> <p>Ulrich Habay souligne que des personnes se sont déjà inscrites. Philippe Savard exprime qu'à son sens le CE doit se positionner et être capable de proposer un point de départ et une personne ressource.</p> <p>Albane Marret demande si on pourrait faire une séance de travail et faire une proposition pour ce comité au prochain CE ?</p> <p>Marisol Rouzier propose que des membres du Comité racisme systémique et des membres du CE fassent cette séance de travail ensemble.</p> <p>Se pose alors la question de la création d'un sous-comité ? des membres du CE travaillant conjointement avec des membres du comité racisme systémique pour une séance de travail.</p> <p>La question est posée : « Etes-vous en désaccord avec la création d'un comité de travail ? » Réponse : Non</p> <p>Qui souhaiterait y participer ? Ulrich Habay, Albane Marret, Marisol Rouzier, François-Olivier Martin, Philippe Savard. Marisol Rouzier va faire le lien avec le comité Racisme Systémique pour invitation.</p>
<b>9.</b>	<b>Rapport de la direction</b>
	<p><b>9.1 Reddition de compte budgétaire</b></p> <p><b>9.2 Reddition de comptes des sorties / artistes à l'école</b></p> <p>Sorties parc laurier Éric Bergevin activité photographie : un franc succès !</p> <p><b>9.3 Suite des affichages et des mouvements de personnel :</b></p> <p>Un remplacement en univers social pour une durée indéterminée au secondaire</p>
<b>10.</b>	<b>Affaires nouvelles</b>
	<b>Sans objet</b>
<b>11.</b>	<b>Date de la prochaine rencontre et levée de la séance</b>
	Prochaine rencontre prévue le mercredi 9 décembre 2020 à 18h30 Séance levée à 21h10.